

Clinique du droit - Vichy Cusset

L'Institut d'Etudes Judiciaires de l'École de Droit de l'Université Clermont Auvergne, le Barreau et le Tribunal de Grande Instance de Cusset-Vichy ont mis en place une clinique du droit. Celle-ci est ouverte aux étudiants suivant la préparation à l'examen d'entrée au CRFPA ainsi qu'à ceux préparant le concours d'accès à l'ENM.

Dans le cadre de cette clinique, les candidats sélectionnés sur dossier assistent à des permanences juridiques dispensées par des avocats inscrits au barreau de Cusset-Vichy. Plus encore, la possibilité leur est offerte d'échanger avec des magistrats du TGI de Cusset. Ce faisant, les étudiants enrichissent leurs connaissances des matières juridiques par leur mise à l'épreuve de la pratique judiciaire.

Pour l'année 2018, quatre étudiantes inscrites à l'IEJ ont été sélectionnées. Il s'agit de Mesdames Benessalih Ferdaouss, Virginie Mourniac, Frimmerova Sona et Elodie Signol.

Nous les félicitons chaleureusement et leur souhaitons une belle découverte des professions d'avocat et de magistrat.

[https://droit.uca.fr/faire-du-droit-autrement/clinique-du-droit-vichy-cusset\(https://droit.uca.fr/faire-du-droit-autrement/clinique-du-droit-vichy-cusset\)](https://droit.uca.fr/faire-du-droit-autrement/clinique-du-droit-vichy-cusset(https://droit.uca.fr/faire-du-droit-autrement/clinique-du-droit-vichy-cusset))